

AUDIT ET FINANCE S.A.R.L.

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE CHAMBÉRY

COPIE

LE POLYÈDRE

4, IMPASSE SAINT-JEAN

74600 SEYNOD

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012

AUDIT ET FINANCE S.A.R.L.

LE POLYÈDRE

4, IMPASSE SAINT-JEAN

74600 SEYNOD

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012

LE POLYÈDRE
4, IMPASSE SAINT-JEAN
74600 SEYNOD

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels de "l'Association le Polyèdre", tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous avons procédé, pour émettre l'opinion ci-dessus, notamment à l'examen des principes comptables suivis et des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier qui nous a été transmis.

Fait à Cran-Gevrier,
le 12 avril 2013

Le Commissaire aux Comptes,
AUDIT ET FINANCE

Daniel LAGUNA



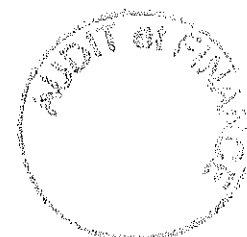
BILAN

Actif	Du 01/01/2012 au 31/12/2012			31.12.2011
	Brut	Amort	Net	Total
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 636.78	8 947.44	689.34	
FRAIS D'ETABLISSEMENTS				
FRAIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL				
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT				
CONCES. BREVETS LICENCES MARQUES				
DROIT AU BAIL				
AUTRES	9 636.78	8 947.44	689.34	
AVANCES ET ACOMPTES				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	180 499.26	112 731.93	67 767.33	66 221.77
TERRAINS				
CONSTRUCTIONS SUR SOL PROPRE				
CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI				
INSTALLATION TECHNIQUE MATERIEL ET OUTILLAGE				
AUTRES	180 499.26	112 731.93	67 767.33	66 221.77
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS				
AVANCES ET ACOMPTES				
IMMOBILISATIONS GREVEES DE DROITS				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	19 788.00		19 788.00	19 788.00
PARTICIPATIONS				
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
AUTRES TITRES IMMOBILISES	19 788.00		19 788.00	19 788.00
PRETS				
AUTRES				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (1)	209 924.04	121 679.37	88 244.67	86 009.77
STOCKS ET ENCOURS				
MATIERES PREMIERES & AUTRES APPROVISIONNEMENTS				
EN COURS DE PRODUCTION				
PRODUITS INTERMEDIAIRES				
MARCHANDISES				
FOURNISSEURS AVANCES ET ACOMPTES VERSES/COMMANDES				
CREANCES	53 968.66		53 968.66	36 685.12
CREANCES USAGERS ET COMPTES RATTACHES	2 999.96		2 999.96	1 450.00
AUTRES	50 968.70		50 968.70	35 235.12
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	262 368.32		262 368.32	316 041.57
DISPONIBILITES	132 680.10		132 680.10	78 990.01
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	11 338.70		11 338.70	10 354.55
TOTAL ACTIF CIRCULANT (2)	460 355.78		460 355.78	442 071.25
CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES (3)				
PRIMES DE REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS (4)				
ECART DE CONVERSION ACTIF (5)				
TOTAL GENERAL	670 279.82	121 679.37	548 600.45	528 081.02



BILAN

Passif	31/12/2012 Montant	31.12.2011 Total
FONDS PROPRES		
FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE		
ECART DE REEVALUATION		
RESERVES	248 674.56	232 067.69
REPORT A NOUVEAU		
RESULTAT DE L'EXERCICE	-3 300.81	16 606.87
TOTAL FONDS PROPRES (1)	245 373.75	248 674.56
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE		
ECART DE REEVALUATION		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS REGLEMENTES		
DROITS DES PROPRIETAIRES		
TOTAL AUTRES FONDS ASSOCIATIFS (2)		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (1 + 2)	245 373.75	248 674.56
PROVISIONS POUR RISQUES		
PROVISIONS POUR CHARGES	28 001.73	23 573.40
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (3)	28 001.73	23 573.40
FONDS DEDIES (4)		
EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDITS		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCEURS DIVERS		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES		
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	14 366.67	16 788.23
DETTE FISCALES ET SOCIALES	74 673.30	69 340.66
DETTE SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		
AUTRES DETTES	5 180.00	3 800.00
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	181 005.00	165 904.17
TOTAL DETTES (5)	275 224.97	255 833.06
ECARTS DE CONVERSION PASSIF (6)		
TOTAL GENERAL	548 600.45	528 081.02

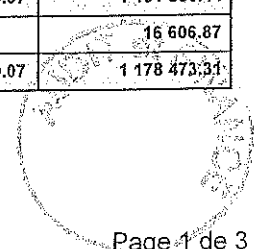


COMPTE DE RESULTAT

Sélection période du 01/01/2012 au 31/12/2012

Toutes les écritures

Charges (ttc)	Du 01/01/2012 au 31/12/2012		31.12.2011
	Montant	Total	Total
CHARGES D'EXPLOITATION			
ACHATS DE MARCHANDISES			
VARIATION DE STOCK			
ACHATS MATIERES PREMIERES AUTRES APPROVISIONNEMENTS	58 010.91		72 233.04
VARIATION DE STOCK			
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERIEURES	306 890.28		297 972.84
IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	33 287.98		41 056.48
SALAIRES ET TRAITEMENTS	419 260.61		542 194.45
CHARGES SOCIALES	152 024.76		178 708.37
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		21 122.85	25 606.79
/IMMOBILISATIONS : DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	16 694.52		21 553.88
/IMMOBILISATIONS : DOTATION AUX PROVISIONS			
/ACTIF CIRCULANT : DOTATION AUX PROVISIONS	4 428.33		4 052.91
RISQUES & CHARGES : DOTATION AUX PROVISIONS			
SUBVENTIONS ACCORDEES PAR L'ASSOCIATION			
AUTRES CHARGES	5 261.89		4 014.15
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (1)		995 859.28	1 161 786.12
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (2)			
CHARGES FINANCIERES			
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
INTERETS ET CHARGES ASSIMILES	2.17		54.68
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE			
CHARGES NETTES / CESSION VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (3)		2.17	54.68
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
SUR OPERATIONS DE GESTION	327.62		25.64
SUR OPERATION EN CAPITAL			
DOTATION AUX PROVISIONS REGLEMENTEES			
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS EXCEPTIONNELS			
DOTATION AUX PROVISIONS REGLEMENTEES STOCKS			
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (4)		327.62	25.64
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES (5)			
PARTICIPATION DES SALAIRES AU RESULTAT (6)			
IMPOTS SUR LES SOCIETES (7)			
TOTAL DES CHARGES		996 189.07	1 161 866.44
SOLDE CREDITEUR = BENEFICE			16 606.87
TOTAL GENERAL		996 189.07	1 178 473.31



COMPTE DE RESULTAT

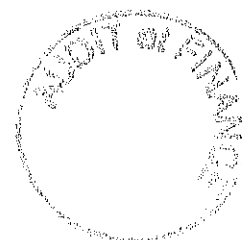
Produits (ttc)	Du 01/01/2012 au 31/12/2012		31.12.2011
	Montant	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION			
VENTES DE MARCHANDISES			
PRODUCTION VENDUE	498 794.87		571 416.09
SOUS-TOTAL A		498 794.87	571 416.09
PRODUCTION STOCKEE			
PRODUCTION IMMOBILISEE			
SUBVENTION D'EXPLOITATION	437 788.67		529 279.29
REPRISES SUR PROVISIONS TRANSFERT DE CHARGES	11 177.46		24 501.47
COLLECTES			
COTISATIONS	25 344.00		32 900.00
AUTRES PRODUITS	3 380.00		4 300.00
SOUS-TOTAL B		477 690.13	590 980.76
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		976 485.00	1 162 396.85
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (2)			
PRODUITS FINANCIERS			
DE PARTICIPATION			6.36
D'AUTRES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET CREANCES			12 767.22
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	13 397.05		
REPRISES SUR PROVISIONS			
TRANSFERT DE CHARGES			
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE			
PRODUITS NETS / CESSION VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (3)		13 397.05	12 773.58
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
SUR OPERATIONS DE GESTION	6.21		94.00
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	3 000.00		3 208.88
REPRISES SUR PROVISIONS			
TRANSFERT DE CHARGES			
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (4)		3 006.21	3 302.88
REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS			
TOTAL DES PRODUITS		992 888.26	1 178 473.31
SOLDE DEBITEUR = PERTE		3 300.81	
TOTAL GENERAL		996 189.07	1 178 473.31



COMPTE DE RESULTAT

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES PAR NATURE

Répartition par nature de charges			Répartition par nature de ressources		
860	Secours en nature		870	Bénévolat	
86020000	MISE A DISPOSITION GRATUITE LOCAUX	230 000.00	87020000	MISE A DISPOSITION GRATUITE LOCAUX	230 000.00
	TOTAL (860)	230 000.00		TOTAL (870)	230 000.00
	Total charges contributions volontaires	230 000.00		Total produits contributions volontaires	230 000.00



ANNEXE

Les comptes de l'exercice vont du 01/01/2012 au 31/12/2012

Les méthodes comptables françaises ont été appliquées pour l'établissement des comptes :

- Indépendance des exercices,
- Continuité d'exploitation ou historique,
- Permanence des méthodes et règles de prudence.

PROVISION RETRAITE

Le calcul a été fait selon la Convention Collective de l'Animation soit $\frac{1}{4}$ de salaire par année de présence et uniquement sur les personnes de + de 50 ans.

LE MONTANT DES HEURES DIF S'ELEVE à 1123 heures

ACHATS

Seuls les achats supérieurs à 500 € l'unité sont passés en immobilisations.
Pas de comptabilisation en stocks mais en charges constatées d'avance.

FACTURES FOURNISSEURS NON PARVENUES :

Le compte 408 correspond aux charges de l'exercice pour lesquelles les factures ont été reçues postérieurement à la date de clôture.

Pour la somme globale de 7 384.77 €.

SUBVENTIONS A RECEVOIR :

Correspond au solde de la subvention Contrat Enfance Jeunesse (ex Contrat Temps Libre) sur les dépenses effectuées avant le 31-12-2012

Pour la somme globale de 24 820.41 €

CHARGES A PAYER (4686) :

Correspondent, entre autres, aux honoraires du Commissaire aux Comptes, aux charges pour l'Assemblée générale.

Pour la somme globale de 5 180.00 €.

PRODUITS A RECEVOIR (4687) :

L'essentiel des produits à recevoir correspondent aux prestations de service CAF.

Pour la somme globale de 26 148.29 €.

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (486) :

Correspondent en majeure partie au prorata des charges réglées de la saison 2012-2013, plaquettes, fournitures administratives et pédagogiques entre autres.

Pour la somme globale de 11 338.70 €.

PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE (487) :

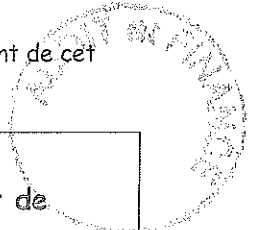
La date de clôture de l'exercice au 31 décembre ne correspond plus à la saisonnalité du Polyèdre ; en conséquence, les recettes de la saison 2012-2013 pour les activités se poursuivant au cours du 1^{er} semestre 2013 ont été retraitées pour 2/3 de leurs valeurs en produits constatés d'avance, et les adhésions annuelles retraitées également pour 8/12^e de leurs valeurs.

Pour la somme globale de 181 005.00 €.

La mise à disposition de nos locaux par la Mairie de Seynod s'est poursuivie ; nous avons évalué le montant de cet avantage accordé à 230 000 €.

CONCLUSION :

L'exercice clos le 31 décembre 2012 se traduit par un déficit d'un montant de
3 300.81 €.



LE POLYÈDRE

4, IMPASSE SAINT-JEAN

74600 SEYNOD

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 Décembre 2012

LE POLYÈDRE

4, IMPASSE SAINT-JEAN

74600 SEYNOD

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 Décembre 2012

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Convention soumise à l'approbation de l'organe délibérant

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant, en application des dispositions de l'article L 612-5 du Code de commerce.

Fait à Cran-Gevrier,
le 12 avril 2013

Le Commissaire aux Comptes,
AUDIT ET FINANCE

Daniel LAGUNA

